

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **16 avril 2012**

Délibération n° 2012-2942

commission principale : urbanisme

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Corbas

objet : Rue des Corbèges - Aménagement - Bilan et clôture de la concertation préalable

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement

Rapporteur : Monsieur Lévêque

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 6 avril 2012

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 18 avril 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Daclin, Calvel, Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Vesco, Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, MM. Bernard B., Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mme Chevallier, MM. Cochet, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Forissier, Galliano, Genin, Gentilini, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Lyonnet, Martinez, Millet, Muet, Ollivier, Mmes Pallega, Perrin-Gilbert, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Turcas, Uhlich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéremian.

Absents excusés : M. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Mme Vullien (pouvoir à M. Bouju), M. Desseigne (pouvoir à M. Reppelin), Mme Peytavin (pouvoir à M. Thivillier), M. Blein (pouvoir à M. Serres), Mmes Frih (pouvoir à M. Arrue), Bocquet (pouvoir à M. Forissier), Chevassus-Masia (pouvoir à M. Barthélémy), MM. Corazzol (pouvoir à M. Philip), David G. (pouvoir à M. Roche), Flaconnèche (pouvoir à Mme Tifra), Fleury (pouvoir à M. Grivel), Fournel (pouvoir à M. Touléron), Geourjon (pouvoir à M. Augoyard), Mme Lépine (pouvoir à M. Buffet), M. Morales (pouvoir à M. Uhlich), Mmes Pesson (pouvoir à M. Martinez), Revel (pouvoir à Mme Cardona), M. Vurpas (pouvoir à M. Barral).

Absents non excusés : Mme Bab-Hamed, MM. Lebuhotel, Longueval, Louis, Nissanian.

Séance publique du 16 avril 2012**Délibération n° 2012-2942**

commission principale : urbanisme

commune (s) : Corbas

objet : **Rue des Corbèges - Aménagement - Bilan et clôture de la concertation préalable**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement

Le Conseil,

Vu le rapport du 28 mars 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Par délibération n° 2011-2442 du 12 septembre 2011, le Conseil de communauté a approuvé les objectifs et les modalités de la concertation préalable de l'opération d'aménagement "requalification de la rue des Corbèges" à Corbas, en application de l'article L 300-2 du code de l'urbanisme.

Les objectifs fixés pour cette opération sont les suivants :

- améliorer et sécuriser les échanges entre les différents pôles d'activités,
- élargir la voirie de manière intégrer les modes doux,
- apporter une dimension paysagère pour le traitement des problématiques environnementales (gestion de l'eau et biodiversité),
- anticiper les aménagements sur le site des Corbèges de manière à assurer une bonne desserte de la zone industrielle à venir.

La concertation préalable s'est déroulée du 23 décembre 2011 au 3 février 2012 selon les modalités suivantes :

- un dossier a été mis à la disposition du public afin de permettre à la population de prendre connaissance des objectifs du projet :

- . en mairie de Corbas - place Charles Jocteur à Corbas,
- . à l'Hôtel de la Communauté urbaine de Lyon - rue du Lac à Lyon 3°.

Ce dossier comprenait :

- un plan de situation,
- un exposé du contexte général de l'opération,
- un exposé des objectifs de cette nouvelle voie,
- un profil de voirie envisageable,
- un cahier destiné à recueillir les observations du public et toutes personnes concernées par le projet.

Les cahiers mis à disposition en mairie de Corbas et à l'Hôtel de la Communauté urbaine de Lyon n'ont recueilli aucune remarque.

La procédure de concertation préalable a été clôturée le 3 février 2012. Celle-ci ne fait ressortir aucun élément de nature à entraîner une modification des objectifs suivis par ce projet ou à remettre en cause la poursuite du projet.

Il est donc proposé au Conseil de communauté de prendre acte du bilan de la concertation ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission urbanisme ;

DELIBERE

1° - Approuve le bilan de la concertation préalable de l'opération d'aménagement relative à la requalification de la rue des Corbèges à Corbas.

2° - Décide de la poursuite du projet selon les objectifs et les principes d'aménagement tels qu'ils ont été arrêtés après la concertation.

3° - Clôt la concertation préalable et décide de poursuivre les études.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 18 avril 2012.